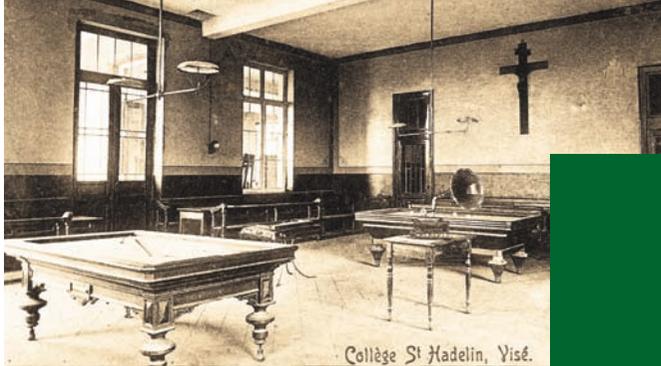
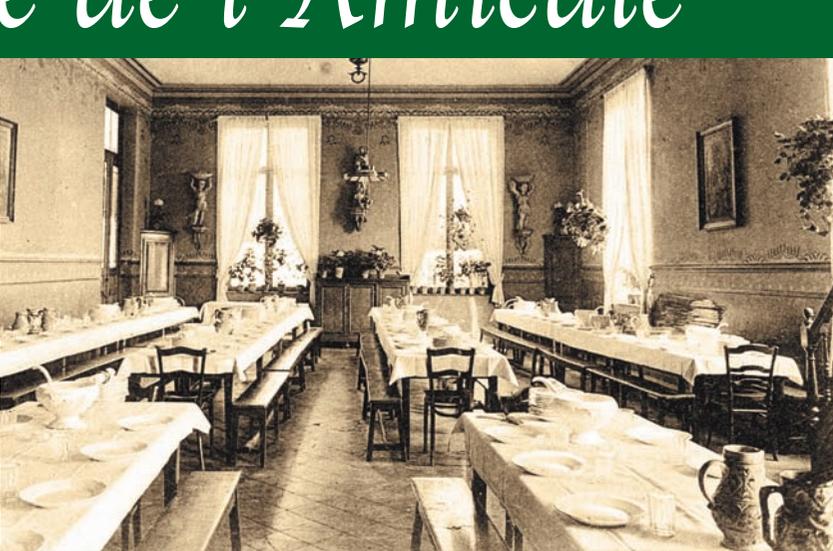


# 256 UNION



27 avril 2019  
*Fête de l'Amicale*



**Bulletin** de l'Amicale des Anciens Élèves et Enseignants, et des Amis de Saint-Hadelin de Visé  
Éditeur responsable : Francis Maréchal

TRIMESTRIEL — 65<sup>E</sup> ANNÉE — AVRIL 2019

BELGIQUE - BELGIE  
P.P.  
4600 VISE  
P501091



## L'équipe de l'Union

### Animation, rédaction, compilation, correction

Henri Swinnen, ancien directeur  
Sur les Roches 26  
4600 Visé  
GSM : 0479/33 69 63

### Photos, Rédaction

Ghislain Levaux, ancien élève et ancien directeur  
Rue de la Maison Blanche 50  
3790 Mouland  
Tél. 04/381 12 07  
[ghlevaux@scarlet.be](mailto:ghlevaux@scarlet.be)

### Rédaction, correction

Jean Geurten, ancien élève et enseignant  
Square Roi Baudouin 20  
4684 Haccourt  
Tél. 0494/05 73 02  
[yjean.geurten@gmail.com](mailto:yjean.geurten@gmail.com)

### Rédaction, équipe graphique

Francis Creusen, ancien élève  
Rue Etienne Soubre 9  
4000 Liège  
Tél. 04/223 05 27  
[Francis.creusen@gmail.com](mailto:Francis.creusen@gmail.com)

### Rédaction, Blog, Mise en page

Jean-Louis Xhonneux, ancien élève  
Born 3  
3791 Rémersdael  
Tél. 04/381 09 45  
[contact@jlxhonneux.be](mailto:contact@jlxhonneux.be)  
[http://  
blog.amicaledesanciensdesainthadelin.be/](http://blog.amicaledesanciensdesainthadelin.be/)

### Dactylographie

Marie-Claire de Harenne, secrétaire honoraire  
du Collège  
[accueil.cshv@hotmail.com](mailto:accueil.cshv@hotmail.com)

### Expédition

Georges Cransveld, ancien élève et ancien professeur,  
Allée des Acacias 10  
4600 Visé

### Éditeur responsable

Francis Maréchal, ancien élève  
Rue Heyée 49  
4602 Cheratte-Haut  
Tél:04/370 02 50  
[marechalnifra@yahoo.fr](mailto:marechalnifra@yahoo.fr)

Et avec la collaboration notamment de Christian Spits.

### Cotisation et abonnement

Par virement de 15,00 € (7,50 € : rhétos 2018, 17,

# SOMMAIRE

Éditorial du Président	Page 3
L'internat du collège jadis	Page 4
La fête de l'amicale 2019	Page 9
Le choix de vie de nos anciens, Michel Grailet, l'artisan du piano	Page 14
<i>Chemin faisant par l'abbé Henry</i>	Page 16
Convocation à l'assemblée générale	Page 16
Dans la grande famille des anciens et des amis de Saint-Hadelin	Page 16

# CITATION

Le comité de rédaction a choisi cette citation d'André MALRAUX pour ce numéro de l'UNION :

**"Juger : c'est de toute évidence ne pas connaître, car, si on connaissait, on ne jugerait pas !"**

L'UNION ouvre ainsi deux nouvelles rubriques, la citation et le choix de vie de nos anciens (dont vous trouverez un article à la page 14).

Le comité de rédaction fait un appel aux lecteurs pour commenter la citation du numéro précédent et suggérer une nouvelle citation ou pour suggérer des anciens qu'il serait intéressant d'interroger pour un prochain article.

Envoyez à cet effet un courriel à Ghislain Levaux (pour les citations) ou à Francis Creusen (pour les « choix de vie »).

# Éditorial du Président

## FAKE NEWS...

- ♦ La JOURNEE des ANCIENS n'aura pas lieu cette année 2019. Grande tristesse...

Vous avez certainement déjà été confrontés à l'une ou l'autre FAKE NEWS ... qui vous a interpellés, touchés voire grugés... Que pensez-vous de celle-ci ?

Elle n'est évidemment là que pour renforcer l'envie des membres du Comité de l'Amicale de vous voir nombreux à notre **FETE DES ANCIENS**, qui se déroulera **le 27 AVRIL prochain...**

Comme chaque année, les jubilaires, les 10, 25, 60, 65,... années de sorties seront mis à l'honneur.

Aux derrières nouvelles, nous serions pas moins de 200 anciens présents. ...? Du jamais vu..... Vous avez dit fake news?

Peut-être pas, si vous décidez d'être des nôtres. ..

A très bientôt, je l'espère.

Votre Président  
Francis Maréchal



*Dans le numéro précédent, nous avons publié une photo des latinistes de 1969, voici les scientifiques de la même année qui seront nos jubilaires mis à l'honneur le 27 avril :*

*de gauche à droite: Gierkens Claude, Thiry Jean-Marc, Teheux Paul, Herman José, Gielen Gérard, De Flines Charly, Peeters Lambert, Deladrière Daniel+, Detry Fernand, Pauly Francis+, Margermans Francis, Maag Francis, Vljacic Serge.*

C'était il y a déjà  
très, très ...

**COLLÈGE St-HADELIN à VISÉ**  
1922-1923

M. [redacted] 1/4<sup>e</sup> Terme

	Fr.	C.	Doit
Droits d'entrée ou Arriérés			500 -
Pension		30 -	
Literie		530	
Lessive			
Fournitures classiques du terme			
Piano (Violon)	480		
Usage du piano	31 -		
Timbres			
Avances au Cordonnier			
Tailleur			
Coiffeur			
Médecin		5 -	
Pharmacien		1 -	
Gymnastique-Escrime			510
Assurance des effets			
Extra			
Argent avancé			
Bains			
Bris			
<b>Total</b>			<b>582 20</b>

Compte Chèque 44123

NOTA: - L'élève est tenu de payer sa note après les vacances, le jour de sa rentrée. Sauf avis contraire, les quittances postales sont recouvrées quinze jours après, par

**Collège Saint-Hadelin, à Visé**  
1943-1944

M. [redacted] 4.6.69 3/4<sup>e</sup> Terme

	Doit
Demi-pension	
Minerval :	
Café	225 -
Fournitures classiques du terme	
Location du piano	
Bris	
Velos.	
Assurance	125
Taxe	226 25
Note précédente	226 30
	55.

Visé, le 18 FEV. 1944

Chèques Postaux Compte N° 44123

NOTA - L'élève est tenu à reproduire cette note le lendemain de sa réception pour la faire acquitter.

POUR ACQUIT:



longtemps

◆ ◆ ◆



# COLLÈGE SAINT-HADELIN

A VISÉ

Sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Liège.

## PROSPECTUS

### I. — BUT DE L'ÉTABLISSEMENT.

Former le cœur et le caractère des jeunes gens par la pratique de toutes les vertus religieuses, morales et civiles; cultiver leur intelligence par une instruction solide; développer leur corps et fortifier leur santé par tous les moyens physiques et hygiéniques; les rendre ainsi capables de parcourir un jour avec honneur la carrière à laquelle ils se destinent, d'y trouver leur bonheur et de procurer celui des autres : tel est l'objet des efforts continuels du directeur et des professeurs du Collège Saint-Hadelin.

### II. — MOYENS D'ÉDUCATION.

Une bonne et sage discipline est sans contredit ce qui contribue le plus à l'éducation du jeune homme. C'est elle qui le forme à la soumission et au respect, qui lui donne de l'énergie et de l'activité, qui l'habitue au travail, à l'exactitude et à la pratique des vertus qui font le bon étudiant d'abord, et plus tard le jeune homme instruit, laborieux et bien élevé.

A cet effet les supérieurs emploient surtout les moyens de persuasion. Ils font appel à l'esprit de foi, à la raison et au cœur des jeunes gens, persuadés que le sentiment du devoir, la pensée de plaire à Dieu, de réjouir des parents bien-aimés et d'assurer enfin leur propre avenir, sont les seuls moyens vraiment efficaces pour former le caractère du jeune homme, et rendent l'obéissance douce et noble, tandis que les seuls motifs de crainte la rendent odieuse, basse et servile.





Aussi les enfants retrouvent au Collège Saint-Hadelin, la douce et paternelle direction de la famille. En même temps on leur apprend à se considérer mutuellement comme des frères, vivant ensemble, sans distinction, dans les relations d'une franche et sincère amitié. C'est ainsi qu'il règne dans ce Collège un véritable esprit de famille, qui en rend le séjour si doux et qui attache si vivement le cœur de tous les élèves.

Les bonnes notes constituent la principale sanction disciplinaire. L'élève peut gagner 10 bonnes notes par semaine : 10 pour l'étude, 10 pour la classe et 10 pour la discipline. Celui qui aurait obtenu moins de 5 pour l'une ou l'autre de ces branches, serait privé de toute faveur durant la semaine qui suit. A la fin du mois, un *Bulletin Mensuel* informe les parents des résultats obtenus. Ce bulletin comprend cinq degrés, déterminés de la manière suivante : 10 et 9, comme résumé du mois, sur un maximum de 10, donne droit à un bulletin du 1<sup>er</sup> degré (carte rose); 8 à un bulletin du 2<sup>e</sup> degré (carte bleue); 7 au bulletin du 3<sup>e</sup> degré (carte verte); 6 à celui du 4<sup>e</sup> degré (carte jaune); moins de 6, au bulletin du 5<sup>e</sup> degré (carte blanche). Ce bulletin relate en outre les résultats des concours mensuels qui se font sur les branches principales.

A la fin de chaque trimestre, un *Bulletin Trimestriel*, plus détaillé encore, met sous les yeux des parents l'ensemble du trimestre, ainsi que les résultats des concours trimestriels et des examens oraux, qui se font à la fin de chaque semestre devant un jury composé à cette fin.

Enfin la distribution solennelle des prix, à la fin de l'année scolaire, donne une dernière sanction à la conduite, à l'application et aux progrès des élèves.

Le sage emploi des notes *Hebdomadaires* et des *Bulletins Mensuels* et *Trimestriels* permet aux professeurs de conduire les élèves sans violence, par le sentiment du devoir et de l'honneur. Les parents sont instamment priés de prendre exactement connaissance de ces bulletins et de leur attacher la plus grande importance.

La salubrité si renommée de l'air et les sites pittoresques du pays ont fait de notre ville un lieu de promenade; aussi des trains venant de Liège et de Maestricht s'arrêtent à Dinant pour aller à Visé, à trois minutes du Collège. Ces communications nombreuses offrent aux parents toutes les facilités désirables pour faire visite à leurs enfants. Dans l'intérêt des élèves, les parents sont priés de choisir les jours et heures de promenade, c'est-à-dire les mardis, vendredis et samedis, de 2 à 4 en hiver, de 4 1/2 à 7 1/2 en été. Une fois par mois les élèves dont la conduite et l'application sont satisfaisantes, peuvent accompagner leurs parents en ville. Dans ces occasions les parents sont tenus de ramener eux-mêmes leurs enfants au Collège.

Les élèves ne peuvent s'absenter des cours que pour des raisons majeures.

Le Directeur examine tout ce qui s'introduit dans la maison.

Les élèves ne peuvent apporter d'autres livres que les ouvrages classiques adoptés par le Collège. On peut se les procurer à la Bibliothèque de l'établissement.

En entrant au Collège l'élève contracte l'obligation d'en observer le règlement. S'il ne s'y soumet pas opiniâtement, on le rendrait à ses parents avec toutes les précautions nécessaires pour sauvegarder l'honneur des familles.

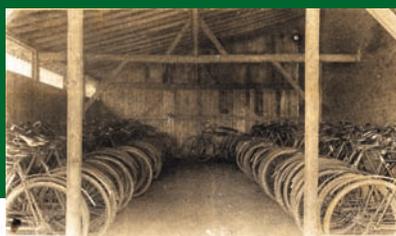
### III. — ENSEIGNEMENT.

Le programme des études comprend trois Sections :

1<sup>re</sup> Les *Humanités*, qui préparent aux études supérieures du Séminaire ou des Universités. Elles comprennent l'étude de la religion, le latin, le grec, le français, le flamand, l'anglais et l'allemand (facultatif), les mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire, la géographie, le dessin, la déclamation et la gymnastique.

2<sup>e</sup> Les *Cours professionnels*, préparant aux différentes carrières industrielles, commerciales et agricoles. Ils comprennent les examens d'admission aux cours normales, à l'école de médecine, à l'école de géomètre-arpenteur, de dessinateur, aux diverses administrations publiques, aux télégraphes, etc. Ils comprennent aussi l'étude de la religion, le français, l'anglais (facultatif), les mathématiques, les sciences commerciales, les





Visé. — Collège St-Madelin. — Remise pour les élèves des Elèves.

relles, l'histoire, la géographie, l'agriculture, le dessin, le chant, la déclamation et la gymnastique.

Enfin 3<sup>o</sup> Une école primaire complète, préparant à l'une ou à l'autre de ces Sections.

Aucun élève n'est admis dans une classe sans examen préalable.

Les bulletins mensuels et trimestriels informent exactement les parents de l'application et des progrès de leurs fils.

Les enfants qui n'ont pas fait leur 1<sup>re</sup> communion, y sont préparés par des leçons spéciales.

#### IV. — SOINS PHYSIQUES ET HYGIÉNIQUES.

La santé et la formation physique des élèves sont aussi l'objet de la plus grande sollicitude.

La table est la même pour les pensionnaires que pour le directeur et les professeurs. La nourriture est saine et variée. On veille à ce que les denrées soient toujours de 1<sup>re</sup> qualité. La quantité est à discrétion.

Cinq fois par jour, les élèves ont une petite récréation. Trois fois par semaine, ils font, sous la conduite de leurs maîtres, une promenade d'au moins 2 heures dans les saines et riantes campagnes de Visé.

Des exercices de gymnastique, auxquels tous les élèves prennent régulièrement part, donnent à leurs membres de la vigueur et de la souplesse, et à leur corps un maintien distingué.

Un médecin prudent et expérimenté est attaché à l'établissement, et tout ce qui regarde l'hygiène de la maison est soumis à ses lumières. En cas de la moindre indisposition d'un élève ses parents sont immédiatement informés.

Enfin l'établissement lui-même offre, tant par son architecture que par sa situation exceptionnelle, des avantages inappréciables pour la santé des élèves. Situé sur une hauteur, dans la partie la plus saine et la plus riante des bords de la Meuse, on dirait une gracieuse villa plutôt qu'une austère maison d'étude. Un panorama des plus enchanteurs donne à la cour de récréation cet aspect toujours riant, si utile pour la gaité, l'éveil intellectuel et la santé des élèves.

Les salles et dortoirs sont vastes, bien aérés, et permettent de respirer toujours l'air pur et salubre.

Depuis octobre 1889, le soin des dortoirs, de la lingerie, de l'infirmierie et de la cuisine est confié à des religieuses. L'intelligence et le dévouement avec lesquels elles s'acquittent de leurs fonctions, leur ont aussitôt acquis les sympathies et la reconnaissance des parents. Les mères de nos élèves surtout, bons juges en cette matière, ont été émerveillées de la propreté qui règne dans les dortoirs, du bon entretien du linge et des vêtements de leurs enfants, des soins empressés dont ceux-ci sont l'objet. Les plus jeunes surtout sont entourés de toute la sollicitude qu'ils pourraient attendre du dévouement maternel.

#### V. — CONDITIONS.

Grâce aux religieuses et à l'école primaire complète annexée à l'établissement, on peut accepter les enfants dès l'âge de 6 ans. On n'admet que des enfants et jeunes gens sains et de bonnes mœurs.

Chaque élève doit produire à son entrée : 1<sup>o</sup> un extrait de baptême; 2<sup>o</sup> une attestation de vaccine; 3<sup>o</sup> un certificat de bonne conduite délivré par son curé, ou par le directeur de l'établissement qu'il viendrait de quitter.

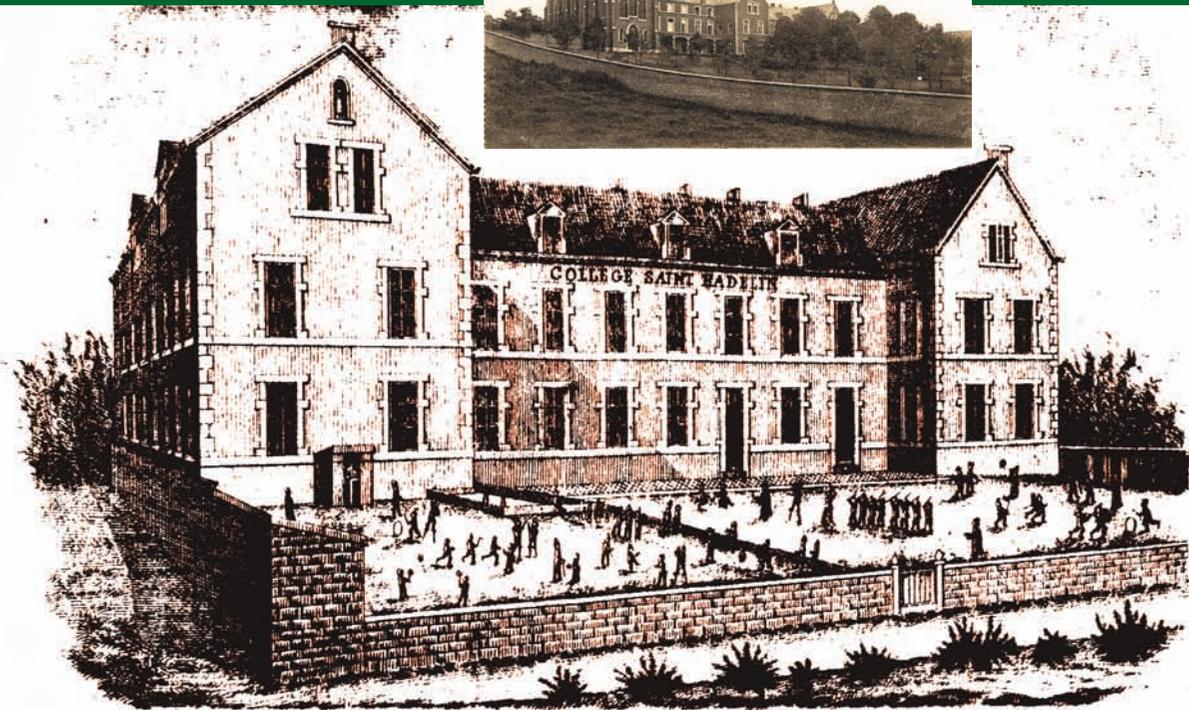
Le prix de la pension est de 500 francs pour l'année scolaire, payables d'avance en trois termes : fr. 162-50 au mois d'octobre; fr. 162-50 au 1<sup>er</sup> janvier et fr. 175 à la rentrée, après les vacances de Pâques.

Les élèves qui sont admis à d'autres époques de l'année payent au *pro rata* pour chaque semaine de présence.

Ceux qui feraient une absence de moins de 15 jours ou quitteraient *volontairement et sans autorisation* avant la fin d'un terme, ne peuvent réclamer de ce chef aucune déduction. Les jours d'absence consécutifs, avec autorisation, et se prolongeant au delà de 15 jours, peuvent être décomptés à raison de 12 francs par semaine complète.



Collège St-Madelin, Visé.  
Salle de musique



Lorsque plusieurs élèves frères sont en même temps au Collège, ils jouissent chacun d'une remise de 50 francs, à déduire du dernier terme.

Tout élève paye en entrant, *une fois seulement*, un supplément de 12 francs pour la fourniture du bois de lit, d'un matelas à ressorts, bassin, aiguière et autre faïence de chambrette.

~~Le blanchissage, le raccommodage et les frais de maladie sont à la charge des parents.~~

Les vacances sont de huit jours à Noël, de trois semaines à Pâques, et d'environ six semaines à la mi-août. Elles ne sont pas comprises dans l'année scolaire, qui est de dix mois environ.

Les détériorations causées par un élève sont réparées à ses frais.

### TROUSSEAU

Le trousseau se compose des articles suivants :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1° Matelas mesurant 1<sup>m</sup>80 sur 0<sup>m</sup>80;</li> <li>2° Traversin, oreiller;</li> <li>3° Trois paires de draps de lit et autant de taies d'oreiller;</li> <li>4° Deux couvertures au moins;</li> <li>5° Courtepointe;</li> <li>6° Essuie-mains;</li> <li>7° Six serviettes;</li> <li>8° Anneau, cuiller, fourchette, couteau;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>9° Linge de corps;</li> <li>10° Habillements nécessaires pour une bonne tenue;</li> <li>11° Brosse à dents, brosse à habits, deux peignes, miroir et savon;</li> <li>12° Trois paires de souliers;</li> <li>13° Malle se fermant à clef;</li> <li>14° Parapluie ou pardessus imperméable.</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Chacun des articles du trousseau doit porter le numéro donné à l'élève lors de son inscription; dans le cas contraire, l'établissement fera marquer les effets de l'élève au compte des parents.

*N. B.* — La maison peut : 1° Procurer un abonnement au médecin moyennant une rétribution annuelle de 5 francs; 2° Fournir et entretenir la literie complète moyennant 11 francs par terme scolaire; 3° Faire blanchir les linges et se charger du petit raccommodage pour la même somme.

Si l'on s'abonne pour une année aux deux derniers articles, literie et lessive, on ne paye que 55 francs au lieu de 66.

Le Directeur,

L'abbé H. BOVENS, docteur en théologie.



# Néanmoins . . .

# Fête de l'Amicale des Anciens du 27 avril 2019

Réservez dès à présent à votre agenda la date du

**SAMEDI 27 AVRIL 2019**

Le Comité de l'Amicale vous invite à

## LA JOURNÉE DES ANCIENS DE SAINT-HADELIN

Au programme :

Accueil à 9h30

La messe à 10 h

La séance académique à 11h30, suivie de l'assemblée générale annuelle de l'association (voir page 16)

L'apéritif offert par l'Amicale à 12h15

La photo à 13h15

Le repas fraternel à 13h30

*Saint-Jacques snackées, salade de poivrons grillés  
olives tagiascha - basilic*

*Magret de canard, sauce aux griottes,  
galette de pommes de terre et légumes de saison*

*Mougat glacé, coulis de framboises et fruits rouges*

*Cette fête est organisée particulièrement pour les Rhétos de 1969 (50 ans),  
Mais aussi de 1954 (65 ans), 1959 (60 ans), de 1994 (25 ans) et de 2009 (10ans)*

**Le conjoint de chaque ancienne ou ancien est aussi le très bienvenu.**

Participation au repas : 35 € à payer au compte de l'Amicale des Anciens de Saint-Hadelin à Visé  
n° BE17 1031 0915 9121.

# RHETORICIENS SORTIS IL Y A 50 ANS

*La 68<sup>e</sup> Rhéto : juin 1969*

ADAM Caroline

ALEXIS Pascal

ANNO Kristel

ANGÉ Alain

BELLY Jean-Pierre

CREUSEN Francis

GERON Marc

HERTIGERS Jean-Paul

HEUCHENNE Marcel

JACQUES Claude

JOLET André (+)

KLEYNEN Jacques (+)

KORVORST Freddy

LEMMENS Égide

LOHEST Maximin

MARTIN Jacques

MORAY Serge (+)

MORDANT Francis

POTIEZ Guy

REMION Benoît

SPEETJENS Joseph

VAN AUBEL Robert

DE FLINES Charles

DELADRIÈRE Daniel (+)

DETRY Fernand

GIELEN Gérard

GIERKENS Claude

HERMAN José

MAAG Francis

MAGERMANS Francis

PAULY Francis (+)

PEETERS Lambert

TEHEUX Paul

THIRY Jean-Marc

VLAJCIC Serge



*Charles De Flines nous a fait parvenir une photo prise lors d'une rencontre contre les rhétoriciens « à qui nous mettons chaque fois une raclée ! Je blague. »*

*Sur la photo au 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite : José HERMAN, Charly De FLINES, Francis PAULY +, Gérard GIELEN et derrière, Jean-Marc THIRY, Alain DELADRIERE+, Lambert PEETERS, notre titulaire, l'Abbé CASTIAU et last but not least Claude GIERKENS.*

## **RHETORICIENS SORTIS IL Y A 60 ANS**

*La 78<sup>e</sup> Rhéto : juin 1959*

ANDRÉ Christian  
ANGELOT Jacques  
BARON Jean-Marie  
BERNARD Jean  
BOELEN Charles  
CHEVALIER Henri  
DE FOOZ Georges  
DETREMBLEUR Pierre

DIET Eugène  
DORTHU Jean-Pierre  
FRISSCHEN Jacques  
GOESSENS Guy  
GRILLI GUERINO  
MACHIELS Willy  
MATHOT Robert  
RENIER Robert

TILKIN ALEXIS  
VAESEN François  
VRIJENS Jacques  
BELEMANS Jacques  
BETTONVILLE Jean  
JANSSEN JUSTIN  
WILLEMS Jean-Marie



*Échange de souvenirs entre rhétoriciens de 1959 cinquante ans plus tard.*

## **RHETORICIENS SORTIS IL Y A 25 ANS**

*La 113<sup>e</sup> Rhéto : juin 1994*

ADAM Caroline  
ALEXIS Pascal  
ANNO Kristel  
ADAM Caroline

ALEXIS Pascal  
ANNO Kristel  
AUVRAY Benoît  
BERGENHUIZEN Fabrice

BIEMAR Isabelle  
BONHOMME Cécile  
BONHOMME Arnaud  
BORN Cédric

BOSLY Emmanuelle	GREINDL Jacques	MOREL Frédéric
BOURSE Emmanuelle	GROSJEAN Alain	NIBUS Bénédicte
BOUTET Anne	GUSTIN Denis	NIHON Cécile
BRAND Philippe	HAEKEN Cynthia	NOEL Tonia
BREMS Xavier	HEYDENDAL Luc	OLIVIER Alexis
BROERS Philippe	HÖVELMANN Raphaël	ORBAN Marie-Agnès
CETINKAYA Nuri	JACQUET Patrick	ORTIZ GONZALEZ Isabel
CLAASSENS Vincent	JAMIN Anne	PARDO Y COBO Emmanuel
CLAUDE Marie-Odile	JARBINET Denis	PETIT Stéphane
COLLIN Astrid	KARIGER François	PETIT Muriel
CONSTANT Delphine	KIRKOVE Murielle	PICARD Raphaëlle
CUVELIER Caroline	LAMBERT Cécile	REINAERS Delphine
DE BECK Sébastien	LAMBRECHT Olivier	REMY Christine
DELOYER Valérie	LE GOFF Aude	ROSSIGNOL Pascal
DEMARET-GERARD Agnès	LECLERCQ Coraline	RUSSO Samuel
DEPAUW Pierre	LEDENT Marc	SAMYN Sandrine
DESSOUROUX Ingrid	LENAERTS Catherine	SCHREIBER Jean-Michel
DETREZ Serge	LEROY Gaëtane	SIMONIS Vanessa
DHEUR Marie Eve	LESOINNE Stéphane	SPITS Sophie
DURIA René	LIEGEOIS Catherine	STASSE Anne
ERKENS Michaël	LINSMAUX Céline	SWENNEN Arnaud
ERPICUM Frédéric	LUKENGU David	TEHEUX Michaël
EWERHARD David	MAAG David	TOUSSAINT Anne
FABRITIUS Guillaume	MARISA Vanessa	VALOIR Gilles
FAFCHAMPS Anne	MARTIN Nathalie	VAN ESPEN Muriel
FAFCHAMPS Isabelle	MARTINUSSEN Christelle	VANCRAYEBECK Laurence
FLAMAND Michel	MEEEX Michaël	VANDERMEULEN Françoise
GILLON Valéry	MICHAUX Nicolas	VERDIN Isabelle
GODART Cédric	MONSEUR Vanessa	VERVIER Stéphanie

## **RHETORICIENS SORTIS IL Y A 10 ANS**

*La 128<sup>e</sup> Rhéto : juin 2009*

DEJACE Quentin	GHIJSEN Thierry	PIRON Louis
DE LISA Charlotte	GHIOT Simon	ROSIER Victoria
DE LISA Julie	GRAILET Boris	SAP Xavier
DELSA François	GRANVILLE Elodie	VAN DE BEECK Lise
DONDERS Lisa	HAWAY Jordan	WEERTS Elodie
GEORGOU Marina	HOFMANN Julian	BRUWIER Mathieu
GERARD Adrien	LECROMPE Thibault	de NIJS Loïc
GERARD Floriane	PALMUS Simon	FRANSSEN Charlotte

JACQUES MARICK Benoît

JOURNERS Amélie

KORVORST Thomas

LAGASSE Benoît

LEPOT Quentin

LICKI Manon

PETERS Michel

SPITS Alexandre

VANDORMAEL Guillaume

VAN ZUYLEN Charlotte

VIEILLEVOYE Anne

WILMOTTE Pierre-François

BENJAMIN Mardin

CONRAADS Stive

DECKERS Romuald

DEUSE Charlotte

ERNST Jonathan

EUBELEN Arnaud

HICK Laura

MARECHAL Caroline

MELER FITE Elodie

MOHAMED Kaoutar

RENSON Manon

SCHOONBRODT Kevin

SENSOY Serkan

THYS Céline

VOZZA Marie

YUCEL Arzu

BLAFFART Gilles

BODSON Alexandre

BRAUWERS Jonathan

COLINET Maxime

DARCIS Laurent

ELAERTS Maxime

FORTE Florence

GERDAY Fanny

HACCOUR Catherine

IANNELLO Stéphane

MATTHYS Sébastien

PAULUS Fanny

PAUWELS Morgane

PEETERS Thomas

PERMANNENathan

TOUSSAINT Loïc

VAN DEN DRIES Pierre

WROBEL Jakub

BAUDUIN Jean-Samuel

BEBELMAN Thomas

BECKERS Nicolas

BOUDRU Thomas

BRULL Alexandre

BURGER Maud

CASTERMANS Vincent

CRANSVELD François

DE MEESTER Valentin

DEWANDRE Caroline

ERNOTTE Mélanie

FARNIR Florent

GUILLAUME Simon

GULIRMAK Numan

HAVARD Cécile

HOUBEN Alan

JAPSENNE Romain

LECLERC Anne-France

LEMMELIJN Christophe

LUTHERS Thibault

RIKIR Nathan

VANHAELE David

VAN HAREN Margaux

VAN LAETHEM Hélène

BAKHTI Amal

BELLEFLAMME Lise

BETSCH Pearl

BOVEROUX Olivier

DELSUPEXHE Maxime

DUGUSHEV Azamat

FONTAINE Laurine

GENET Lidvine

GOFFETTE Anaïs

JENNOTTE Olivier

KESENNE Kevin

LEONARD Sylvain

LONEUX Stéphane

MAILLEU Clarisse

MICHELI Sébastien

NIHON Bryan

PALMAERTS Quentin

PIANGIVINO Thomas

PIERARD Manon

REQUILE Romain

SCHENKELAARS Gauthier

TASSET Mélanie

TEODORO Inès

TRAN PHU Chloé

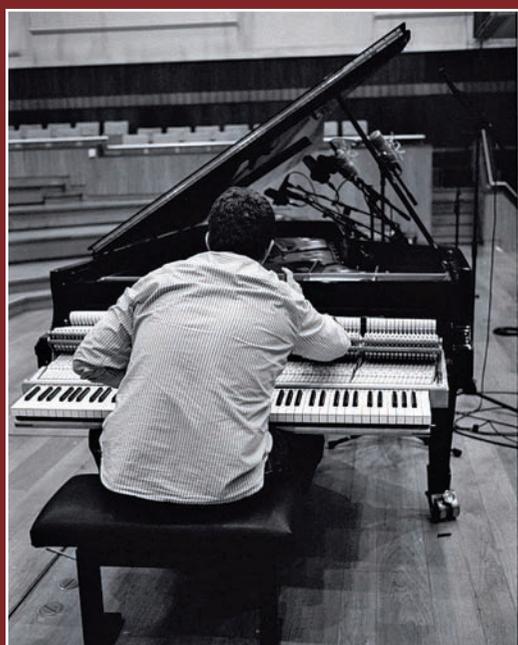
TROISFONTAINE Florence



*Outre le fait de pouvoir échanger des souvenirs avec leurs anciens condisciples, de nombreux participants des fêtes annuelles de l'Amicale sont toujours heureux de revoir certains de leurs anciens professeurs. Voici une photo des enseignants et anciens enseignants présents à la fête de 2018.*

# Les choix de vie de nos anciens

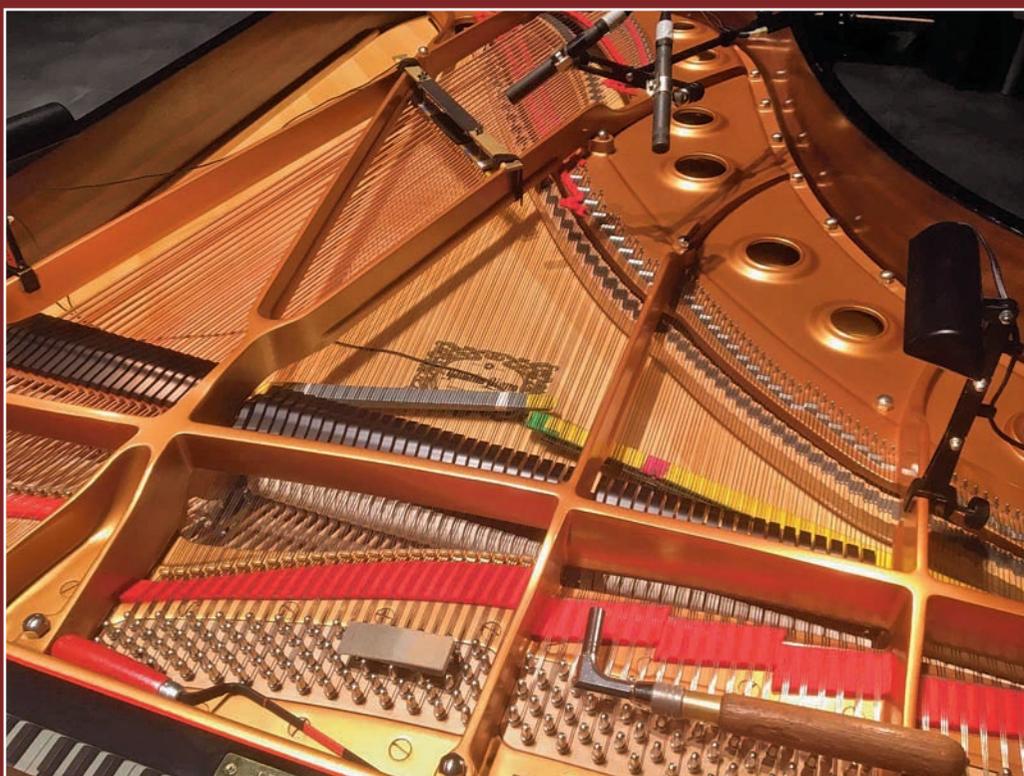
## Michaël Grailet, l'Artisan du Piano



*Après un premier article consacré à la carrière de notre historien et archéologue visétois, Jean-Pierre Lensen, l'Union s'intéresse à un jeune ancien, Michaël Grailet, « l'Artisan du Piano », avec l'intention de démontrer que la valeur n'attend pas le nombre d'années!*

Michaël a vu le jour dans une famille d'enseignants visétois. Élève à l'Institut, puis au Collège Saint-Hadelin, il sort de latin-maths en 2001. Parallèlement à cette formation classique, il effectue un cursus complet de solfège et de piano à l'Académie de musique César Franck de Visé. À 17 ans, alors qu'il est rhétoricien, il entre au Conservatoire Royal de Liège où il suit quatre années d'études obtenant le prix ainsi que le diplôme supérieur de solfège, un certificat final d'analyse musicale et un premier prix d'histoire de la musique. Dans le même temps, il se perfectionne au piano avec Marcel Cominotto, à l'Académie de Chênée.

En plus de sa formation de pianiste, Michaël Grailet s'intéresse aux aspects techniques de son instrument, y découvrant un créneau peu ordinaire, qui sera déterminant pour son avenir professionnel. C'est en France qu'il se forme dans ce nouveau domaine, plus précisément à l'Institut technologique européen des Métiers de la Musique du Mans (Itemm). Créé à l'initiative du Parlement européen, ce centre unique de ressources des métiers de la musique dispose d'une offre complète de formations dans le domaine de la musique, agit pour la promotion et le développement de la filière et accompagne les entreprises. Michaël y obtient le diplôme de CAP d'accordeur de pianos et le Brevet des Métiers d'Art en facture instrumentale, option piano. Cette formation lui permet de travailler avec



des accordeurs chevronnés, ayant collaboré avec les plus grands artistes. Il effectue également des stages de longue durée à la prestigieuse manufacture de pianos Pleyel.

Pour autant, il ne délaisse pas la pratique de l'instrument et entreprend un Master spécialisé en piano à l'Institut supérieur de musique et de pédagogie de Namur (IMEP), dans la classe de Fabian Jardon.

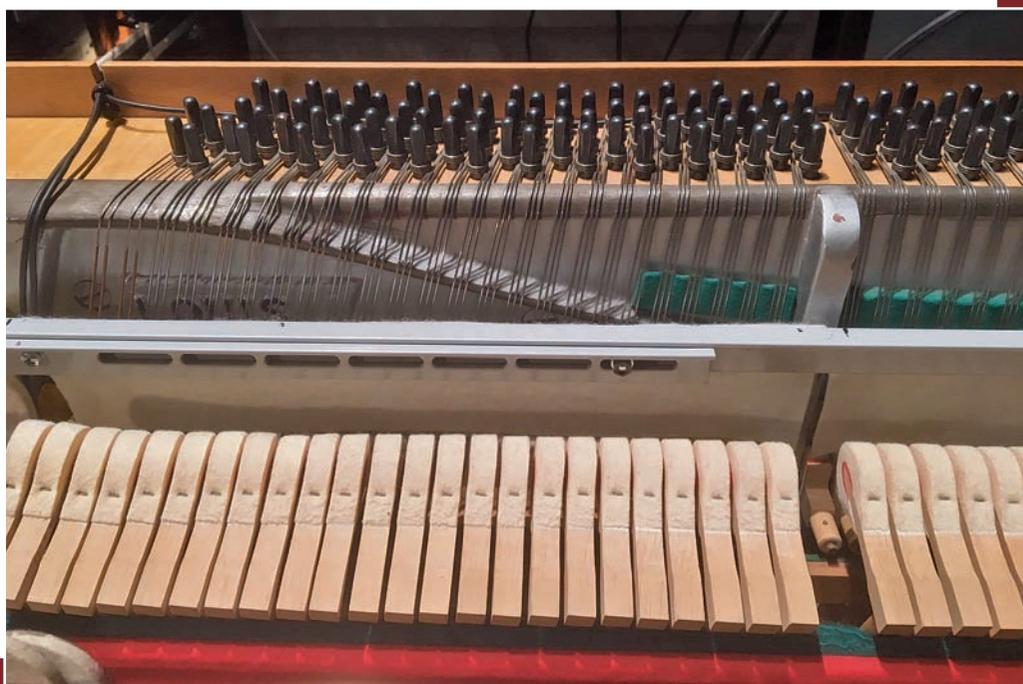
Michaël Grailet lance son entreprise « l'Artisan du Piano » en 2009, assurant un service technique destiné tant aux professionnels qu'aux particuliers, sans oublier les salles de concert, les studios d'enregistrement et les écoles de musique. Il se spécialise dans le travail d'accord, de réglage et d'harmonisation afin que l'instrument délivre, en fonction de l'acoustique de l'endroit où il est installé, la quintessence de son potentiel sonore et de toucher.

Désireux de se perfectionner et de rester informé des dernières évolutions du piano et de sa facture, il continue à faire des stages de courte durée avec l'association d'accordeurs Europiano France, dont il fait partie, ainsi qu'au sein des manufactures de pianos Sauter et Steingraeber. Ces facteurs ne sont pas les plus connus du grand public, mais ils font partie du haut de gamme sur le plan européen. Ces stages lui permettent aussi d'échanger avec des collègues passionnés comme lui. À son tour, Michaël Grailet se voit sollicité comme maître de stage et accueille régulièrement des stagiaires de l'Item, l'école du Mans.

Actuellement, « l'Artisan du Piano » emploie six personnes, dans les domaines de la vente de pianos neufs et d'occasion, de leur maintenance et de leur entretien et de la location de pianos destinés à l'étude de l'instrument.

Afin de promouvoir son activité, tout en dépassant le cadre commercial, Michaël Grailet s'est lancé, depuis quelques années, dans l'organisation de concerts de musique classique et de jazz, avec entre autres un festival annuel de piano, une primeur dans le paysage culturel visétois. Qu'il en soit remercié!

Francis Creusen



*"Bel exemple de la richesse en nuances et tonalités de notre langue française.  
Elle est comme un diamant (tel ce texte) qui brille et offre des reflets variés selon les circonstances."*

Abbé José HENRY

## « Chemin faisant ... »

Au Sénégal, pour dire "la religion", on dit "le chemin".  
Ainsi, il y a le chemin musulman, le chemin chrétien et le chemin d'autrefois : celui des anciens. On n'imagine pas quelqu'un sans chemin. Où irait-il ?  
Il y a **forcément** un chemin !...  
Vous me direz que chez nous, il n'en est pas ainsi. Beaucoup de gens ne se soucient guère de leur "chemin". C'est ce qu'on croit !  
Mais la première question que vous posez quand vous rencontrez quelqu'un, c'est : "*Comment allez-vous ?*" C'est donc que tout le monde va quelque part.  
Même les idées font leur chemin, alors...  
Il y en a qui sont en bon chemin, d'autres qui ont du mal à se frayer un chemin.  
Il arrive qu'on cherche son chemin, qu'on le perde, qu'on le retrouve.  
De toute façon, on peut toujours demander son chemin.  
*"Vous êtes dans le bon chemin !" ou bien "Vous n'en prenez pas le chemin !"*  
C'est un service qui ne se refuse pas. Car il est sûr qu'on va

quelque part, on ne peut y aller par quatre chemins.  
Et quand on sait où l'on va, on ne va pas s'arrêter en si bon chemin.  
Bien sûr, il y a le chemin des écoliers, bien connu et le chemin de ronde, où, même si l'on marche, on revient toujours à son point de départ.  
Mais, un jour ou l'autre, on se retrouve à la croisée des chemins, et il faut bien prendre une décision.  
Finalement, même si l'on n'aime pas les chemins battus et que l'on préfère son petit bonhomme de chemin, tout le monde aspire à retrouver le droit chemin car, la ligne droite – nous l'avons appris à l'école –, est le plus court chemin d'un point à un autre.  
Il arrive que trouve des gens sur son chemin. On peut aller passer son chemin, mais le mieux est de faire un bout de chemin ensemble. La plus mauvaise solution est de rebrousser chemin ou de s'arrêter à mi-chemin.  
Tout ceci a l'air d'un aimable badinage. Pourtant, Jésus lui-même a dit : "*Je suis le chemin !...*"

### **CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU COLLÈGE SAINT-HADELIN**

Notre journée des Anciens de Saint-Hadelin constitue aussi l'Assemblée Générale de notre ASBL « Amicale des Anciens de Saint-Hadelin ». Pour respecter les formes légales, la législation qui confère à notre Amicale le statut d'ASBL, nous oblige à convoquer une Assemblée Générale statutaire des membres une fois chaque année, avec un ordre du jour proposé par le Conseil d'Administration.

#### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS CONVOCÉE AU COLLÈGE SAINT-HADELIN À VISÉ LE 27 AVRIL 2019 A 11H30.**

Accueil.  
Présentation et approbation des comptes pour l'exercice social 2018  
Décharge aux administrateurs  
Présentation et approbation du budget pour l'exercice social 2019  
Rapport d'activités de l'année écoulée et projets pour l'année à venir.  
Divers

Visé, le 15 mars 2019

Le Trésorier  
Benoît LEVAUX

La Secrétaire  
Christine LEJEUNE

Le Président  
Francis MARECHAL

## **DANS LA GRANDE FAMILLE DES ANCIENS ET DES AMIS DU COLLEGE SAINT-HADELIN**

### **Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance**

- le 18 juin 2018 de **Mathias**, petit frère d'**Éline**, au sein du foyer de **Ingrid VANNEUSS** et de **David LEVAUX** (rhéto 2003), deuxième petit-enfant de **Joséphine TOSSINGS** et de **Ghislain LEVAUX** (rhéto 74, ancien éducateur, professeur, directeur du D.O.A. Saint-Hadelin et membre du Comité de l'Amicale des Anciens).
- le 1 février 2019 de **Mathilde** au sein du foyer de **Stéphanie VAN HAUTE** (rhéto 2006) et de **Denis CHARANSON** (rhéto 2005), deuxième petit-enfant de **Marlise CREUSEN** et de **Christian CHARANSON** (ancien éducateur et éducateur-économiste au Collège Saint-Hadelin).
- le 22 février 2019 de **Lina** et **Rose** au sein du foyer de **Astrid MARÉCHAL** (rhéto 2005) et de **Benjamin LEJEUNE** troisième et quatrième petits-enfants de **Nicole VIEILLEVOYE** et de **Francis MARÉ-**

**CHAL** (rhéto 76 et Président du Comité de l'Amicale des Anciens).

- le 28 février 2019 de **Cléo**, petite sœur de **Luc**, au sein du foyer de **Delphine SCHIETTECATTE** (rhéto 2005) et de **Thomas CAUWENBERGHS**, deuxième petit-enfant de **Liliane LONGTON** (professeur au Collège Saint-Hadelin) et de **André-Marie SCHIETTECATTE**

*L'Amicale des Anciens présente aux heureux parents et grands-parents ses plus cordiales félicitations pour l'heureuse naissance ainsi que ses meilleurs vœux pour l'avenir d'Éline, Mathilde, Lina, Rose et Cléo.*

## **NOUS AVONS LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DECES DE ...**

- de Madame Marlise CREUSEN (19/01/2019) (rhéto 73 au Sacré-Cœur), épouse de Christian CHARANSON (éducateur interne puis externe et enfin éducateur-économiste au Collège de 1979 à 2016), sœur de Francis CREUSEN (rhéto 69 et membre de l'Amicale), Alphonse CREUSEN (rhéto 70), Marc CREUSEN (rhéto 71) et Christian CREUSEN (rhéto 74).
- de Monsieur Michel MAGIS (rhéto 70), frère de Jean-Paul (rhéto 76), le 11 février 2019.
- de Monsieur Jean-Marie DEFRAIGNE, époux de Nelly HOUBEN, frère de Pierre DEFRAIGNE (rhéto 57) et grand-père de Vincent, Sylvain, Léna et Lou DEFRAIGNE, le 21 novembre 2018 à Heure-le-Romain.
- de Monsieur Louis LAMBORAY (rhéto 41), le 9 février à Bonheiden.
- de Monsieur Georges VOLDERS (rhéto 79).
- de Monsieur Roger NEMERY, époux de Madame Ida PAGGEN, né à Visé le 14 novembre 1937 et décédé à Hermalle-sous-Argenteau le 25 janvier 2019. M. Roger NEMERY de Mouland était le père de Philippe (Rhéto 1981) et le grand-père d'Elodie (Rhéto 2006)
- de Monsieur Dieudonné « Dony » COENEGRACHTS, le 30 janvier 2019, à l'aube de ses 91 ans, dans sa maison de Chokier, entouré des siens. M. et Mme Coenegrachts étaient des fidèles de la Fête de l'Amicale des Anciens où nous les avons encore vus pendant toute la journée du 21 avril 2018.
- de Monsieur Nicolas DEMOULIN, né à Wandre le 15 novembre 1929 et décédé à Hermalle-sous-Argenteau le 6 février 2019. Monsieur DEMOULIN était le grand-père d'Alexis PURNODE, Rhéto 2004.
- de Monsieur Léon STAINIER (Rhéto 1951) le 6 février 2019, frère de Marc STAINIER (Rhéto 1964). Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. Il a été chef de troupe scout (Fouine). Après Saint-Hadelin il a fait ses études de médecine et était cardiologue pédiatrique.
- de Monsieur Louis SMEETS, époux de Madame Anne GUILLAUME, né à Fouron-le-Comte le 24 novembre 1927 et décédé à Libramont le 1er mars 2019.
- de Monsieur Jacques LINOTTE, époux Madame Marie COURTOIS, Pharmacien, né à Bombay le samedi 17 août 1929 et décédé à Liège ce samedi 9 mars 2019 à l'âge de 89 ans. Fabien LINOTTE, son successeur à la pharmacie de Devant-le-Pont, fait partie de la Rhéto 1980.

*L'Amicale des Anciens de Saint-Hadelin présente aux familles éprouvées ses plus sincères et chrétiennes condoléances.. Elle invite ses lecteurs à prier pour ses défunts et leurs proches.*

*Cet article est important pour la vie de notre Amicale en ce qu'il informe tous nos membres des nouvelles qui concernent les uns et les autres et permet à chacun de réagir vis-à-vis de ceux qu'il a connus. Mais il ne sera efficace que si, tous, nous l'alimentons.  
Merci donc à ceux qui déjà fournissent des informations à notre rédaction, et appel à tous pour nous transmettre les nouvelles que nous pourrions ignorer.*